

# Vivre Ensemble à Hantay

Votre bulletin municipal - n°103 - Janvier 2014

## Un mensuel tout en photos

### Edito de Madame le Maire



Mes chers administrés,

Au terme de cette année 2013, je vous souhaite ainsi qu'au nom du Conseil Municipal, de passer de très belles fêtes de fin d'année. Je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de bien être, pour vous même et toute votre famille.

L'occasion m'est donnée de remercier l'équipe des employés communaux qui travaillent et veillent au bon fonctionnement de la commune. Je leur exprime ma gratitude pour la tenue de la commune.

J'exprime également mes remerciements à toute l'équipe éducative qui s'est associée aux élus, aux parents d'élèves pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires dans la plus grande sérénité.

J'exprime également toute ma reconnaissance à nos associations, leur bénévoles dont la disponibilité, l'énergie, l'implication et le dévouement nous honorent.

Dans ce contexte de crise, espérons que l'Etat, le Département, la Région continueront à nous soutenir et nous accompagner financièrement dans l'aboutissement de nos réalisations notamment la salle de sports tant attendue par chacun d'entre nous.

J'aurais le plaisir de vous parler du bilan de ce mandat lors de la cérémonie des vœux.

Dans l'attente de vous y accueillir, je vous renouvelle mes vœux de bonheur pour 2014.

Que cette nouvelle année soit synonyme de Sympathie, d'Amour et de Bienveillance.

Cérémonie des Vœux à la population  
Dimanche 5 janvier  
à 11h - salle Jean Macé

## Marché de Noël

Le 24 Novembre : le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes.

Toute la journée les enfants ont profité du manège offert par la Mairie.



## Fête de Noël de l'école

Le 14 Décembre : la Fête de Noël organisée par l'école avec le concours de l'Amicale Laique et des parents d'élèves. Les chocolats ont été offerts aux enfants par le Comité des Fêtes.



## CinéHantay



Le 20 Décembre : Ciné Scolaire pour les élèves de l'école Jean Macé. Le goûter était offert par l'Amicale Laique.



## Apéritif de Noël

Le 18 Décembre :  
Apéritif de Noël  
organisé par le  
Comité des Fêtes  
et le CCAS.  
Remise des colis  
aux aînés de 65  
ans et plus.



## Bibli des Merveilles

Petit rappel des horaires de permanences de la  
Bibliothèque municipale : Bibli des Merveilles

le **Mardi** de 18h à 19h  
le **Mercredi** de 18h à 19h  
le **Vendredi** de 18h à 19h

sauf pendant les vacances scolaire :  
uniquement le **Mercredi** de 18h à 19h

Mme Dupont, la bibliothécaire bénévole, propose aux  
personnes ayant des difficultés à se déplacer, de reprendre  
les anciens livres et d'en apporter de nouveaux à domicile.

les personnes intéressées  
peuvent la contacter au : **03.20.29.25.94**

## Nos Animaux

### • Déjections sur la voie publique :

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier). On trouve dans le commerce des sachets spécialement destinés à cet usage, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien et où vous pourrez insérer papier, sac de ramassage...

**L'obligation de ramasser a été décrétée par arrêté du 2 avril 2002. Le ramassage des déjections est obligatoire même dans le caniveau.**

### • Chiens errants :

L'article L 211-19-1 du code rural interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Par ailleurs, le code civil dispose, en son article 1385, que le propriétaire d'un animal ou celui qui en a l'usage est responsable du dommage causé par ledit animal « soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé ».

### • Maltraitance des animaux :

Article 521-1 du Code Pénal Modifié par Ordonnance n°2006-1224 du 5 octobre 2006 - art. 6 JORF 6 octobre 2006

Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Infos  
Pratiques

## Heures d'ouverture de la Mairie

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
8h-12h	8h-12h	8h-12h	16h-19h	8h-12h	8h-11h30

## Permanence de l'assistante sociale

Mardi 28 Janvier de 14h à 15h - en Mairie

## Collecte des D.M.S

(Déchets Ménagers Spéciaux)

Samedi 25 Janvier (*sous réserve*)

de 9h à 10h - place de l'église

(Vieilles peintures, seringues, néons, ...)

## Renseignements Encombrants :

0 800 203 775

## Prévention régionale des Intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, le monoxyde de carbone (CO) fait de nombreuses victimes dans la région et représente un risque pour chacun. Ainsi, au cours de la dernière saison de chauffe (septembre 2012 à mars 2013), dans le Nord -Pas de Calais, on a dénombré **544 personnes exposées au monoxyde de carbone** lors d'une intoxication à domicile.

Voici les **premiers conseils de prévention** :

- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumées par un professionnel
- Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié
- Aérer régulièrement son logement et ne jamais boucher les grilles d'aérations
- N'utiliser les chauffages d'appoint que quelques heures par jour

Ces outils, ainsi que de nombreuses autres informations sur le monoxyde de carbone sont disponibles sur :

[www.intoxco-npdc.fr](http://www.intoxco-npdc.fr) - Rubrique « Boîte à outils »

TNT

## Le 17 décembre 2013, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT sont arrivées chez vous

Les 6 nouvelles chaînes HD (Haute Définition) gratuites: 6ter, Chérie25, HD1, L'EQUIPE 21, RMC DÉCOUVERTE, 23.

Il est important de noter que **seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible avec la Haute Définition (Téléviseur TNT HD et/ou adaptateur TNT HD) pourront recevoir ces 6 nouvelles chaînes.**

**Pour tout savoir** sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter les chaînes après le 17 décembre, contactez **l'Agence nationale des fréquences (ANFR) :**

Par téléphone : au **0970 818 818**

Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)

Sur internet : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)



**Attention chasse, battues !!!**  
**Ne pas pénétrer dans le bois**  
**TOUS les dimanches de 10h à 17h**  
**jusqu'au 23 février 2014**

# A ne pas manquer !

**A Noter !**

**Voeux du Maire**  
**Dimanche 5 Janvier**  
à 11h  
(salle Jean Macé)

**Permanence pour la distribution des Galettes  
commandées au profit de la coopérative scolaire**

**Samedi 4 Janvier**  
de 11h à 15h  
(salle Renée France)

**Séminaire Qi Gong**  
ouvert à tous

**Samedi 18 Janvier**  
de 10h à 17h

**Dimanche 19 Janvier**  
de 9h à 16h  
(au Foyer)

**Heure du Conte**  
sur le thème :  
« Surprise »

**Mercredi 8 Janvier**  
à 10h  
(Hall de l'école Maternelle)



**Assemblée Générale  
de l'association Citro Rétro**  
**Samedi 25 Janvier**  
à 16 h  
(au Foyer)

**Permanence de Sébastien HUYGHE**  
Député du Nord  
**Vendredi 10 Janvier**  
de 11h à 12h  
(en Mairie)

**Goûter de la Galette**  
pour les seniors de 60 ans et plus  
**Dimanche 26 Janvier**  
dans l'après-midi  
(horaires à confirmer)  
(salle Jean Macé)



Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, Electricité Réseau Distribution France, a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront **une ou plusieurs coupures d'électricité.**

**Mercredi 15 Janvier**  
de 9h à 12h

Quartiers ou lieux-dits :

- 5 au 13, 4, 2A RUE VERTE
- 25 au 35, 43 au 45, 20 au 22, 30, 34 au 36, 40, 40B RUE R. SALENGRO

**FJEP - Tennis de Table**  
**Championnat Salle Jean Macé**  
à partir de 14h  
**les Samedis 18 et 25 Janvier**  
à partir de 10h  
**les Dimanches 19 Janvier  
et 9 Février**

Retrouvez les infos sur le site <http://www.hantay.fr/>

«Ne pas jeter sur la voie publique»

Ce numéro a été réalisé par les élus et le service communication de la Mairie de HANTAY